



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 1^{er} avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le premier avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Etaient présents : Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. IRIART Jean Claude, M. IÑARRA François, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Était excusée : Mme AYÇAGUER Elorri, GOICOECHEA Iñaki, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine.

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme CHAMALBIDE Corinne

Date convocation : 28 mars 2025

Date d'affichage : 28 mars 2025

DECISION 7 : MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME POUR LA REHABILITATION DE LA MAISON ARROSATEGIA ET LA CREATION D'ESPACES PUBLICS EN LIEN AVEC LES ECOLES

(Nomenclature 7.1)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération du 13 août 2024, il a été décidé de créer une autorisation de programme pour la réhabilitation du bâtiment Arrosategia et la création d'espaces publics en lien avec les écoles.

Initialement, les travaux devaient se dérouler sur les années 2024, 2025 et 2026 pour un montant total de l'opération de 2 300 000 euros TTC. Cependant, suite aux offres retenues lors de la consultation pour le choix des entreprises, les travaux vont se dérouler en 2025 et en 2026 et le montant de l'opération s'élèvera à 2 000 000 € TTC.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

– DECIDE de modifier l'autorisation de programme comme suit :

en TTC	2024	2025	TOTAL
Honoraires, études (art. 2031)	100 000 €	100 000 €	200 000 €
Travaux (art. 23..)	0 €	1 800 000 €	1 800 000 €
TOTAL	100 000 €	1 900 000 €	2 000 000 €

- CHARGE le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération

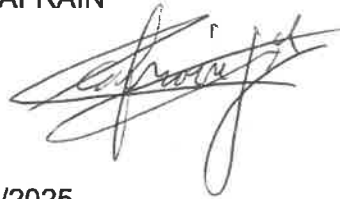
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11
POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour
extrait certifié conforme

OSSES, le 1^{er} avril 2025

Le Maire,

Jean-Marc OÇAFRAIN



Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 03/04/2025

Et après transmission en sous-préfecture le 03/04/2025